

Le dispositif SRCV (Statistiques sur les Ressources et les Conditions de Vie)

Le dispositif SRCV est la partie française du système communautaire EU-SILC (European Community-Statistics on Income and Living Conditions).

Ce dispositif s'articule en deux composantes : une composante « transversale » sous forme d'enquête traditionnelle annuelle, et une composante « longitudinale » sous forme de panel.

En France, l'ensemble de l'enquête et du panel s'appelle « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » (SRCV) ; l'enquête transversale s'appelle « Enquête sur les ressources et les conditions de vie » (ERCV) ; le panel s'appelle « Panel sur les ressources et les conditions de vie » (PRCV).

A. Présentation du dispositif

Organisme

Insee.

SRCV est organisé par la division « Revenus et patrimoine des ménages » du département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages au sein de la direction des statistiques démographiques et sociales de l'Insee et par le pôle « Enquêtes nationales auprès des ménages » de la direction régionale de Lorraine. Le Centre National Informatique de Lille gère la constitution des fichiers.

Statut

Au niveau européen : Le système SILC a fait l'objet d'un règlement de codécision du Parlement européen et du Conseil européen et de règlements d'application (voir la partie F "les textes européens")

Au niveau français : Enquête d'intérêt général et de qualité statistique à caractère obligatoire suivant l'avis du CNIS (<http://www.cnis.fr/ASPDFL/EnqFiche.asp?Fiche=OPE-DSDS-ERCV-RESSOURCES-04-W>)

Champ

Géographique : France métropolitaine.

Statistique : Population des ménages ordinaires.

Périodicité

Annuelle à partir de 2004.

Méthodologie

Chaque année, le panel sera alimenté par des ménages enquêtés dans l'enquête transversale. Les ménages du panel seront interrogés jusqu'à neuf années de suite.

L'échantillon sélectionné pour l'enquête transversale comportera environ 16 000 logements permettant d'obtenir environ 9 000 ménages répondants. La plupart des ménages ayant répondu à la 1^{ère} enquête transversale (échantillon de 8/9^{ème}) constitueront la 1^{ère} vague du panel, et les personnes appartenant à ces ménages (individus panels) seront interrogées jusqu'à huit années supplémentaires. Chaque année, environ 4000 ménages seront interrogés pour la 1^{ère} fois dans le cadre de l'enquête transversale. Les ménages répondant intégreront alors le panel (schéma rotatif). L'enquête transversale utilisera l'ensemble des interrogations et ré-interrogations de l'année en cours.

individus panel : Les « individus panels » sont définis dans le règlement européen par « les membres de tout âge figurant dans l'échantillon initial » (échantillon à la date de la sélection) et « les enfants mis au monde par des femmes panels pendant la période où leur mère fait

partie du panel ». Les «ménages panel » sont les ménages «comprenant au moins un individu panel ». Les co-résidents sont les membres (« résidents actuels ») d'un ménage panel qui ne sont pas individus panels.

« Tous les individus panels restant ou se déplaçant au sein de ménages privés sur le territoire national couvert par l'enquête font partie de l'échantillon EU-SILC pour une période (durée du panel) d'au moins quatre ans ». Les individus panels changeant de lieu de résidence doivent être suivis à la nouvelle adresse de leur ménage (y compris s'ils sont temporairement absents à cette adresse tout en continuant d'appartenir à ce ménage). En revanche, les anciens co-résidents ne sont ré-interrogés que pour autant qu'ils continuent à vivre dans un ménage panel.

schéma rotatif : Dans ce scénario, la 1^{ère} cohorte de PRCV (PRCV initial) est découpée en neuf sous-échantillons, qui sortent l'un après l'autre du panel : le premier sous-échantillon est sortant dès l'année 2005, le second l'année 2006...jusqu'au neuvième sous-échantillon qui est suivi neuf ans (jusqu'en 2012). Ce scénario se traduit par l'envoi de lettres-avis adaptées à chaque sous-échantillon. Le premier sous-échantillon, appelé sous-échantillon 11 reçoit la lettre-avis 11 qui l'informe qu'il n'est interrogé qu'en 2004. Le sous-échantillon 12 reçoit la lettre-avis 12 qui l'informe qu'il est interrogé en 2004 et en 2005. Et ainsi de suite pour chaque sous-échantillon. Chaque année, le sous-échantillon sortant est remplacé par un sous-échantillon entrant.

Collecte

La collecte de l'enquête transversale comme du panel a lieu chaque année de mai à juillet, date jugée optimale du point de vue de la mesure des revenus de l'année n-1. Pour 2004, la collecte commence le 10 mai et se termine le 26 juin. La collecte est réalisée par des enquêteurs recrutés par l'Insee. L'enquêteur se rend au domicile du ménage enquêté. La collecte s'effectue sous CAPI (Collecte Assistée Par Informatique). Le temps moyen d'interview est d'environ 50 minutes. L'enquête est composée d'un questionnaire "Ménage" (destiné à l'ensemble du ménage) et d'un questionnaire "Individu" posé à toutes les personnes du ménage âgées de 16 ans ou plus (au 1^{er} janvier de l'année d'enquête). Pour la partie "questionnaire individuel", on autorise qu'une personne (désignée proxy) réponde à la place d'une autre car il n'y a pas de visite complémentaire.

Objectifs

Ces enquêtes sont la partie française du système communautaire EU-SILC (European Community-Statistics on Income and Living Conditions), destiné à prendre la suite du Panel européen. Le projet vise d'abord à obtenir les indicateurs structurels produits pour le rapport de synthèse annuel dans le domaine de la répartition des revenus, du nombre de pauvres et d'exclus, et de la composition de ce groupe social dans les Etats membres. Il a également pour fin de mettre une base de micro-données sur les revenus et les conditions de vie à disposition des chercheurs afin qu'ils puissent mener des études comparatives sur les inégalités et le rôle des politiques sociales et fiscales dans la réduction des inégalités.

Thèmes abordés

Thèmes permanents reconduits chaque année :

Composition du ménage, données biographiques de base sur les personnes du ménage,
Revenu disponible, revenu brut et composantes du revenu brut sur une année de référence (année civile n-1),
Revenu courant
Epargne, endettement, retards de paiement, indicateurs de déprivation,
Logement, équipement, confort, environnement
Diplômes, suivi d'une formation

Emploi, salaire et horaire courant pour les salariés, recherche de travail
Santé (maladies chroniques, incapacités, accès aux soins).

Outre ces thèmes permanents, un thème complémentaire est introduit chaque année sous forme de module "ad hoc" (ainsi, en 2005, un module "transmission intergénérationnelle de la pauvreté").

Le questionnaire reprend certaines questions de l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie (EPCV) de mai, dont le suivi a été jugé indispensable pour les besoins propres du système statistique français, mais qui ne sont pas retenues dans le projet européen. L'enquête ERCV se substituera donc à l'Enquête Permanente sur les Conditions de Vie de mai, supprimée à partir de 2004, pour produire la plupart des « indicateurs sociaux » dans ce domaine.

Publications antérieures

Tout en s'inscrivant dans un contexte renouvelé, le dispositif SRCV peut être considéré comme l'héritier du panel européen désigné dans la littérature sous le sigle PCM-ECHP (Panel Communautaire des Ménages-European Community Households Panel).

Panel Communautaire des Ménages : Eurostat a mené depuis 1996 de nombreuses comparaisons européennes à partir du « panel communautaire des ménages » (PCM-ECHP), publiées pour l'essentiel dans sa revue *Statistiques en Bref*. Au surplus l'utilisation maintenant systématique d'indicateurs structurels servant de support aux messages clés du rapport de printemps de la Commission a conduit Eurostat à intégrer de plus en plus ces indicateurs dans le programme de travail statistique. L'approbation par le Conseil européen de Laeken de décembre 2001 d'un premier ensemble de dix-huit indicateurs communs dans le domaine de la cohésion sociale a ratifié les propositions du sous-groupe « indicateurs » du Comité de Protection Sociale de l'Union Européenne (rapport publié dans *Atkinson, Cantillon, Marlier et Nolan, 2002 Social indicators : the EU and Social Inclusion, Oxford University Press, Oxford*). Une présentation de ces indicateurs a été récemment publiée par Eurostat dans *Statistiques en Bref* (« Pauvreté et exclusion sociale dans l'UE après Laeken », thème 3-8/2003 et thème 3-9/2003), la plupart des indicateurs monétaires étant tirés du PCM-EPCH. En revanche, contrairement à la plupart de nos partenaires, la France n'utilise pas le panel communautaire pour l'indicateur écart de rémunération hommes-femmes, pour lequel elle privilégie la source EE-LFS (Enquête Emploi-Labour Force Survey).

En France, le panel « européen » a été d'emblée conçu par l'INSEE comme un outil d'analyses longitudinales utilisé essentiellement par les chercheurs, et a fait l'objet d'un fichier « français » différent de la partie française du fichier PCM-ECHP envoyé à Eurostat. Ne serait-ce qu'à cause de sa taille réduite, ce fichier n'a pas « concurrencé » le dispositif « lourd » de l'institut autour du thème des revenus et de la pauvreté.

Ce dispositif s'est longtemps appuyé simultanément sur des enquêtes thématiques approfondies comme « budget de famille » (BDF), des fichiers dits « enquêtes Revenus Fiscaux » consistant en réalité en des appariements de données fiscales avec des sources statistiques, enfin des enquêtes spécifiques sur des domaines plus précis, comme le patrimoine. Dans la période récente, la reprise des missions dévolues précédemment au CERC a donné lieu à une nouvelle publication, « *Synthèses* ». La mesure de la pauvreté est devenu un thème prioritaire de l'enquête PCV. Surtout, l'enquête Revenus Fiscaux (ERF) est devenue annuelle à partir de 1996 et constitue désormais la source de référence sur les revenus en France.

Dès lors, même si des données tirées du panel européen ont pu être utilisées ponctuellement dans *Synthèses*, la publication « phare » de l'institut autour du panel européen n'intervient qu'en 2001 avec le n°349-350 d'*Economie et Statistique* (2001-9/10) qui lui est entièrement consacré et qui le présente significativement comme « une nouvelle source statistique sur les

ménages ». Ce numéro est l'aboutissement du groupe de travail qui a réuni périodiquement depuis 1998 des chercheurs de tous horizons et il comporte une large bibliographie des articles publiés tant en France qu'à l'étranger sur les thèmes des revenus et les conditions de vie, parmi lesquelles figurent de nombreuses études longitudinales menées spécifiquement sur le panel européen ou son prédécesseur le panel lorrain. Y sont aussi répertoriées les comparaisons européennes d'Eurostat signalées ci-dessus.

Publications futures

Le règlement européen prévoit que les « indicateurs structurels » seront transmis à Eurostat, avec les fichiers de micro données redressés et apurés, en octobre de l'année N+1, N étant l'année de collecte, les revenus mesurés étant principalement ceux de l'année civile N-1. Les données issues de l'enquête transversale et du panel figureront ainsi dans le rapport annuel de printemps de l'année N+2 destiné au Conseil européen.

Au total, on aura donc le calendrier suivant en régime de croisière (la collecte 2004 demandera éventuellement un délai plus important nécessaire à la rédaction de la documentation de l'enquête française).

Mai-Juin N	Collecte ERCV sur les revenus N-1
Mai N – Octobre N+1	Contrôle et apurement des données Procédure de chiffrage Procédure d'imputation de la non-réponse partielle Redressement par calage sur marges Calcul des variables-cibles à partir des données collectées Élaboration des indicateurs de conditions de vie et de revenus
Octobre N+1	Fourniture à Eurostat des fichiers de micro-données et des indicateurs de cohésion sociale
Décembre N+1	Fourniture à Eurostat du rapport intermédiaire sur la qualité
Mars N+2	Fichiers détails ERCV français Publication des indicateurs de Laeken par la Commission européenne Publication des résultats agrégés en France
Décembre N+2	Fourniture à Eurostat du rapport final sur la qualité

En France, les données et études issues de SRCV donneront lieu régulièrement à des études publiées notamment dans *Economie et statistique* et dans *Insee-première*. Les fichiers anonymisés seront disponibles à la vente.

Date prévisionnelle de la 1^{ère} publication : mars 2006.